

Lettre du CODERS 38 aux clubs 10 juillet 2020

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons dans le cadre de la reprise des activités dans les clubs.

Afin de vous aider à préparer au mieux cette rentrée, nous vous apportons quelques informations concernant les gestes barrières à mettre en place, l'organisation des formations et de notre AG.

N'oubliez pas de consulter régulièrement, sur le site de la Fédération, les fiches techniques des activités, mises à jour par l'équipe DTN. Ces fiches évoluent favorablement au fil des jours. (Elles sont datées). Elles vous permettront d'organiser vos activités pour la rentrée, pensez à les consulter avant votre reprise fin août.

Le virus étant toujours là, sournois, il nous faut respecter les gestes barrières, afin de nous protéger et protéger les autres.

Certains clubs ont émis le désir d'organiser des réunions d'animateurs afin de bien leur faire connaître les dispositions sanitaires qu'ils auront à assurer et à faire respecter. (gel, adaptation des trousse de secours, masques jetables, sacs poubelles, gants...). Pour vous aider le CODERS 38 propose de fournir des visières aux animateurs FFRS à jour de leur licence pour les activités en salle : aquagym, danse, Qi Gong, Tai chi, yoga, tennis de table, tir à l'arc, SMS, Activ'mémoire. Faites-nous part de vos besoins en visières par retour de mail. (liste des animateurs concernés). D'autre part, si vous avez besoin de conseils nos médecins FFRS sont à votre disposition (visioconférence, mail, téléphone...) pour répondre à vos questions. Nous en informons éventuellement.

Avec le CORERS AURA nous avons réussi à reporter la majorité de nos formations. Merci à tous les stagiaires qui répondent déjà présents aux stages du deuxième semestre. Ces formations se feront dans un respect strict des règles sanitaires, pour tous nous protéger. Nous avons élaboré un protocole sanitaire pour les instructeurs, stagiaires et intervenants. Les instructeurs porteront une visière, et auront du désinfectant pour le matériel. Du gel ou liquide hydroalcoolique sera à disposition durant le stage, ainsi que des masques jetables. Nous demanderons aux stagiaires de porter également un masque. Les règles de distanciation seront respectées avec des salles suffisamment grandes en fonction du nombre de participants. Chaque stagiaire aura sa propre chambre et ses propres sanitaires. Les référents formations du CORERS ont pris contact avec les sites d'hébergement, qui eux aussi, doivent respecter des règles préfectorales et gouvernementales strictes. A noter que la Fédération va prendre en charge les coûts supplémentaires sur ces stages de septembre à fin décembre 2020.

Compte tenu des circonstances, nous repoussons notre AG de fin de mandature et olympiade, en principe au 30 novembre à la Tour du Pin. Cette année il y aura des élections pour rentrer au Comité Directeur, tout adhérent à jour de sa licence FFRS peut candidater sur la liste du CODERS où plusieurs postes seront à pourvoir au Bureau Directeur : secrétariat, trésorier, formations. Nous attendons des adhérents motivés, souhaitant participer activement à la vie du CODERS. La date limite de réception des candidatures est fixée au 20 octobre 2020, auprès du CODERS. Début septembre vous recevrez des fiches de candidature à remplir. Nous comptons sur vous pour voir auprès de vos adhérents, si des personnes seraient intéressées.

Rappel : coût de la licence : 26€ (FFRS 20€, CORERS 2€, CODERS 4€)

En attendant cette rentrée chargée, c'est l'été. Nos bureaux sont fermés jusqu'au 30 août.
Si besoin vous pouvez laisser un message téléphonique ou un mail.

Je vous souhaite à tous un bel été, du repos et surtout protégez-vous et portez-vous bien.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour de belles nouvelles aventures.

Sportivement

Marie-Claire Vial Présidente et les membres du bureau

